



Tunis le 1^{er} Octobre 2012

Communiqué

Chers Collègues,

Nous revenons vers vous pour vous informer de l'état des lieux au niveau des négociations collectives avec la direction de l'entreprise. Depuis le mois de Février dernier, date de la grève générale à Téléperformance, l'état d'avancement des choses reste loin des attentes des salariés.

Malgré les multiples réunions de négociation, la direction de l'entreprise maintien sa position sur les différents dossiers évoqués lors de ces réunions :

- La classification professionnelle :

La direction refuse de conclure un accord global concernant tous les salariés de l'entreprise tel que le stipule le code du travail Tunisien. Elle tente par plusieurs manœuvres d'exclure différentes catégories de salariés de l'accord de classification Exemple : fonctionnels et cadres (RUO, PM & DP).

Sur le plan pécuniaire, la direction garde sa position de 0.9% par échelon (avancement annuel) et refuse d'entamer les négociations concernant l'effet pécuniaire de la promotion d'échelle à moins que la partie syndicale accepte la proposition inacceptable de la direction, tout en sachant que la date d'effet est prévue pour Janvier 2012, soit avec un retard de 9 mois duquel seule la direction est responsable.

- Accord salarial triennal :

Selon l'accord de Décembre 2010, les 4% d'augmentation de 2013 peuvent être revus à la hausse en fonction des résultats de l'entreprise. La direction refuse de nous fournir les éléments qui concernent ces résultats et refuse d'entamer des négociations avant Janvier 2013.

- L'application des accords signés :

Les problèmes qui concernent le budget du fond social, les critères d'octroi de la prime de Ramadan et de la prime de rendement annuelle persistent.

Il est clair aujourd'hui que la direction est en train d'instrumentaliser le dialogue social, le vidant ainsi de sens profond et sincère. De ce fait, nous nous trouvons obligés de revenir vers vous dans un contexte précis et délicat :

Alors que le pouvoir d'achat des salariés se dégrade chaque jour, au moment que l'entreprise atteint ses objectifs de développement et cumule des gains importants, les salariés continuent à travailler des conditions stressantes et se sentent de plus en plus voués à leurs sorts !

D'autre part, nous nous trouvons, en tant que représentants syndicaux, obligés de déployer des efforts colossaux pour obtenir le moindre acquis, tandis que la direction ne trouve aucune difficulté d'octroyer des augmentations salariales importantes et unilatérales à certaines catégories de salariés.

Pour cela, et en réponse à vos demandes lors des dernières assemblées générales dans les différents sites, nous décidons ce qui suit :

- Saisir par des correspondances explicatives de l'état des lieux l'Inspection Générale de travail et de conciliation, le ministère des affaires sociales, le ministère de l'emploi ainsi que toute autre instance qui nous paraît utile.
- Coordonner avec nos collègues syndicalistes français pour provoquer une réunion avec la direction générale de Téléperformance France.
- En dernier lieu, et si les choses n'avanceront pas, nous serons dans l'obligation d'entamer des formes de luttes plus avancées pour faire valoir nos droits et aspirations légitimes à un travail décent et une vie digne.

Vive les luttes des salariés des centres d'appel

Vive l'UGTT

Vive la Tunisie libre garante des droits de ses travailleurs

**Pour le Syndicat de
Base de Sousse
Secrétaire Général
Salem Letaief**



**Pour le Syndicat de Base
de Tunis
Secrétaire Général
Sami Houli**



**Pour le Syndicat de Base de
Ben Arous
Secrétaire Général
Ali Ourak**

